L'ANCIENNE LA NOUVELLE ORLEANS

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS

LUNDI, 15 OCTOBRE.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 13 octobre 1866.

Il ne s'est pas opéré de changements importants sur le marché général; le mouvement a été restreint. La demande de coton, par suite des avis favorables reçus par le câble, a été très animée; les transactions en sont élevées à 4970 balles à une hausse irrégulière de 1 cent par livre. Les ventes augmenteront sans doute la quantité de change.

D'or a ouvert nominalement à 150 à 150 1/2, contre 148 1/2 à 149 hier soir, et après s'être vendu à 151, a clos ferme aux cours d'ouverture.

Il n'est fait beaucoup d'affaires au Board des courtiers; les opérations embrassent: $1,000 à 150 1/4. $13,000 (300, 1,000, 1,500, 5,000 et 5,000) à 150 1/2; $30,565 (1,565, 3,000, 3,000, 7,000 — ces deux dernières sommes en pièces mexicaines — et 10,000) à 150 3/4; $5,000 à 150 7/8. Sur le marché, $10,000 à 150 : $67,600 ($3,500, 10,000, 10,000, 20,000 et 25,100) à 150 1/4, $126,000 (4,000, cash, 100 balles de coton, 6,000, 8,000, trois lots de 10,000, 25,000 et 30,000) à 150 1/2, $30,000 (5,000 et 25,000) à 150 3/4, et $25,000 (5,000, 10,000 et 10,000) à 151 : $2,000, différentes pièces, à 156; $10,000 et $25,000 se sont vendues, hier soir, à une baisse avancée, à 1/2 et à 1/8, pour être livrées ce matin. Dans l'argent, il n'est vendu $2,400 (1,000 et 1,400) en demi-piastres américaines, à 142; une petite somme à 141; $1,000 à 140 et une petite somme en piastres mexicaines à 149 1/2.

Le mouvement du cash a été modéré dans le change étranger, mais il n'y a eu que de faibles transactions par suite de l'abstention des acheteurs. Les ventes de sterling comprennent 1,000 livres de bon clear à 158, 6,000 livres au même taux, 7,000 livres à 158 1/2, 1,000 livres No 1 à 159 1/2, 4,000 livres à 159, 3,000 livres à 160, 6,000 livres (2,000 et 4,000) à 161, 1,000 livres de première classe à 161 1/4. Il n'est vendu 75,000 francs en change commercial No 1 à 5 33 3/4, 75,000 à 5 32 1/2, 50,000, 100,000, 50,000 et 250,000 à 5 30, 10,000 de banquier à 5 47 1/2. Le sterling peut être coté nominalement à 158 à 159 les traites-connaissements, 1/8 à 161 le No 1 à première classe et 162 le change de banque; les francs à 5 30 le commercial No 1 et 5 25 le change de banque.

Le change américain n'a guère varié. Les banques ont tiré sur New York à 3/8 d'escompte et ont vendu de fortes sommes à ces cours. Les ventes de change commercial embrassent $25,000 sur New York à vue, à 3/8 d'escompte, $5,000, $25,000, $15,000, $50,000 et $60,000 à 1/2, $27,000 à un jour de vue sur Providence, payables à New York à 7/16, $25,000 à un jour de vue sur New York à 3/4, au petit montant à dix pour un même taux, un check de $10,000, en or, à 3/4 de prime. Au dehors, les cours ont été de 3/8 à 1/2 d'escompte à de vue.

Les actions ont été peu recherchées; il ne s'en est pas vendu au Board. Sur le marché, 4 actions de la Compagnie du Gaz se sont vendues à 161.

Les bons de la ville ont été négligés; on n'en a vendu ni au Board ni au dehors. Les consolidés sont cotés à 96 1/4 à 96 1/2, et les émissions en faveur de chemins de fer à 85 à 85 1/2, suivant les coupons. Nous cotons les "sixes" de la Louisiane à 77 à 77 1/2, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 85 à 87 1/2, les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec bail coupons échus, à 80.

Il n'est vendu, au Board, $34,565 ($9565, $10,000 et $15,000) en billets de la ville à 7/8 d'escompte. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 65 à 69 cents à la piastre, et ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane à 95 à 99 cents.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi soir, 13 octobre, 1866.

COTON—La demande, à 66 sauvs bonne, ce matin, a l'ouverture du marché, mais la teneur des dépêches privées, transmises par le câble et venues de Liverpool, une fois généralement connue, le mouvement a soyuis une animation peu commune, et malgré la faiblesse des approvisionnements offerts et les prétentions élevées des détenteurs, il a régné une chande concurrence parmi les acheteurs, et de telle façon que le montant des ventes s'est élevé à 4970 balles, seize courtiers ayant pris part aux affaires. Les prix ont montré une irrégularité considérable. Les taux payés avant la publication des nouvelles pénibles ont baissé de pair avec nos cotes, mais les listes vendues subséquemment se sont écoulées moyennant des chiffres qui dans quelques cas, ont indiqué une hausse de 1 cent la livre. Somme toute, le marché, à sa clôture, a été trop irrégulier pour nous permettre d'établir des cotes régulières et tout en référant aux remarques ci-dessus, nous répétons les cotes d'hier soir, savoir: ordinary 31 23 cts, good ordinary 35 à 36, low middling 37 à 38 et middling 40 cts.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1866.. balles	102,082
Reçu aujourd'hui..... 1866	
" précédemment..... 206387	
	31704
	133786
Expédié aujourd'hui.....	3334
" précédemment..... 42322	
	45656
Stock en mains à bord de [illegible] navires non expédiés...	91130

SUCRE ET MELASSE — Les arrivages de la côte, depuis hier, ont embrassé 10 boucauts de sucre, 30 barils et 3 demi-barils de mélasse, le tout venu de la partie supérieure de la côte. Deux chargements de ces articles viennent d'arriver de Cuba et sont actuellement en rivière, l'un de ces navires, le [illegible] Mexicain, de 50 tierçons, de 92 barils de sucre et de 25 boucauts de mélasse pour la raffinerie, et l'autre sous-brave 1086 boucauts, 56 barils de sucre et 100 de mélasse à vendre. Le marché a été calme et sans changements aujourd'hui. Il n'est vendu aujourd'hui que 40 boucauts et 350 caisses de sucre de Cuba, No 12, à 12 cts la livre. Une offre de 11 cts la livre pour un lot de 8 boucauts de sucre jaune clarifié de la Louisiane a été repoussée.

Le sucre de Cuba en mains se vend en détail 13 3/4 à 13 cts pour le fair; en caisses 12 3/4 à 13 cents pour les Nos 12 et 13, en magasin 13 3/4 à 14 pour les Nos 11 et 12, 15 à 15 3/4 à 16 pour les Nos 10 et 15, et 17 à 17 3/4 pour les Nos 19 et 20. La mélasse de Cuba se vend en détail à 65 cts le gallon et est cotée, par cargaison à 57 à 58 cts le gallon.

TABAC—Il ne se fait que peu de demandes pour l'étranger. Le stock en mains est faible et est fermement tenu. Il ne s'est présenté qu'un seul acheteur qui a acheté, de vos ventes d'hier et d'aujourd'hui un entrepassé 6 boucauts dont 1 de scraps à à 1 1/2 cts, 2 de nouveau, du district de l'Ouest à 10 cts, 1 de 8 ioe leaf, nouveau, à 15 cts et 2 de balare à 20 cts, le tout pris pour l'exportation. Nous répétons nos cotes—low refused, léger et lourd 3 1/2 à 4 1/2 en monnaie courante, good do, 5 à 5 1/2, common leaf, 6 à 7 1/2, fair à 10 good 11 à 12, fine 13 à 15, choice selections 18 à 20, cutters et balers 20 à 25.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—La demande de farine et de grain est généralement débranlée par l'insuffisance des stocks de ces deux denrées, et leurs détenteurs continuent à obtenir des prix pleins de leur marchandise. Il règne une certaine activité dans le provisions qui se débitent moyennant les prix plein.

FARINE—La faiblesse des approvisionnements des grades élevés, le manque presque total des bas grades, et enfin le défaut d'arrivage de frais savois, font que les détenteurs obtiennent des prix pleins pour la denrée. Les ventes d'aujourd'hui n'ont pas excédé 700 barils, sans changé de mains aux prix suivans: superfine, sur la levée, à $12 25, simple extra $12 75 et $13, et extra de choix à $13 le baril.

AVOINE—Il ne se fait que peu ou point d'affaires dans cet article, le stock en mains de beaucoup réduit. Ventes de l'ordinaire à 54 à 55 cts.

SON—800 mes seulement de l'article ont été vendus à raison de $21 10 la mes.

FOIN—Le marché au foin est fort calme, et nous n'avons entendu parler d'aucune vente de l'article. Les dernières qui aient transpiré ont eu lieu à $26 pour l'ordinaire, $28 pour la prime St Louis et $31 le tonneau du foin Bath.

PORC—On a fait quelques recherches aujourd'hui et elles ont amené des ventes embrassant 200 barils de mess extra lourd à $25 la barril. Nos cotes sont $24 50 à $25 pour le mess avec weights—les fortd lots—$25 25 les petites quantités. Le prime mess se vend lentement à $23 50 à $26 le baril.

BACON—Il se fait en ce moment une demande active de bacon pour le détail, bien que de temps à autre il y en vende quelques forts lots. Le prime mess se vend lentement à $23 50 à $26 le baril.

BACON—Il se fait en ce moment une demande active de bacon pour le détail, bien que de temps à autre il y en vende quelques forts lots. Le prime mess se vend lentement à $23 50 à $26 le baril.

SAINDOUX—Le marché a éprouvé aujourd'hui une légère amélioration dans les prix, et des ventes de l'article ont eu lieu à 20 1/4 en demande nominale. Nous ne connaissons aucune offerte in sous de nombreux cours, et n'accédons pas en tout 1000 mes.

DINDES—La demande de l'article a été modérée, principalement en ce qui a regardé les petites lots. Les dernières ventes ont eu lieu à $1 20 pour la douzaine de l'Ouest.

OIE—Il se fait considérablement de demandes pour divers de prix pleins. Nous cotons nominalement la Liverpool à $2 40 à $2 75 la lin et $2 25 à $2 60 le gros en entrepot; en outre, 1/2 15 la première qualité, et 12 75 pour la dernière sur chargement. Il n'y a actuellement que quelques pace de l'article des Turques, lesquels sont tenus à 65 cts la livraison.

HOUBLES ET FROMAGES—Le marché a été encombré de beurre de l'Ouest, et notre qualité est même citée pour rapporter plus de 20 à 30 cts la livre. Le beurre de Nord, ou Goshen se vend 45 à 50 cts la livre, le fromage de l'Ouest se vend 18 à 20 cts et celui du Nord 17 à 18 cts.

WHISKY—La demande de whisky de la Louisiane est modérée à $1 50 a $1 75 le gallon. La possibilité de l'Ouest est calme à $1 30 à $1 40 le gallon.

PAINS—Le marché au frêt est calme, mais les taux en sont fermes. Les prix sont de 1 ct par livre de coton sur vapeurs pour New York et 1/4 cent pour Boston. Les voiliers pour New York et Boston 7/8 cent par livre de coton et 7.5 à 10 cts par baril de farine. Les vapeurs pour Liverpool obtiennent 9/16 à 5/8 la livre de coton et 50 à 55 le baril. Le steamer qui est actuellement à destination de Liverpool demeure prêt pour le coton.

Liste des lettres.

Nlle-Orléans, 14 octobre 1866.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, pendant la semaine, de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, et le dimanche de 9 h. à midi.

A

Abadie J M
même Mme
Abadie J Capt

Amelin Jos
Anerdin F
Arné A Mme

Antigne Cristobal
Arroyat Arthur

B

Bado-o Aime
Balmontier
Barth Léon
Bernard Calvetin
Bidaux J
Bonduel J
Boulligny F Mme
Breed Francoise
Buonrouture M

Brahil L Mlle
Barrez Michel
Barrau Georges
Beaumigny Et-ne
Berger Léon
Boaillon J B
Bonregieser Paul
Bugnard Paul,

Bonbonne Louis
Balbontin Gustave
Belville E Mme
Bayl Jean Pierre
Blossom Jean
Bordenave Félix
Bourcard J F
Brunet Jean

C

Cadron J J
Cassard Joseph
Calongne A
Calvimont
Chatterone L Mme
Chevalier Mme
Cintillat Louis
Constantin Henry
Cosmo C
Curtis B J
Cormeille C Mme

Campagne J S
Canault Hugue
Carrière
Castillon Justin
Chabrol De
Charles E Mlle
Compagnol
Conrad O
Chevrel & Terrebonne
Cordier Victor
Cordes J F
Coschin Giuseppe
Comercial Pierre
Cutrara F

D

Dhamecourt J
Dastugue Dom
Delmolino Jos
Demolle J Mme
Dessalles Mme
Dessalles Fils
Dessalles Mme
Dessalles Mme
Dubuisson Marie
Dufflho Jr

Davost Henry
Delmoine W E Mlle
Delsuc & Co
Du Mahy Valmont
Dumas Jean
Dufrasne
Duplantier G Mme
Duplantier J
Durio P A & Co
Dutilh Antoine
Dumas François
Dutel Leonce

Dandant J T
De Nouvilly J
De Rose Nicolo
Demandre
Dit Bonnefil G
Dolfrus
Di Prima Giulio
Dugas John
Duplantier H
Dutilh Benoit
Dutill Joseph

E

Estrade Bertrand

F

Favre J
Favre Pierre
Formentel N Mlle

Fasson Xavier
Fery Et Cie
Fury H C

Fauros G L
Favrot Et
Fabri Cha H

G

Gaspard A Mme
Gauchey A Mlle
Gérard E Mlle
Gex L
Guillaroz, ane

Grandeau Antoine
Gabelgi J F
Gimin Gustave
Giraud Capt
Guiraz A J

Gallo Giuseppe
Gardère T
Gaudin Joseph
Godard Victor
Guyot E Mme

H

Hartlieu L C
Herve Bernardo

Hamel Mme
Hernandez Gregorio

Henriques I F
Houillon F

J

Jabbo Joseph
Julie Mde, ine Trémé

Jacquet J
Jumeaumont F

Jouhon C F
Jove Antoine

L

Lachaix Franc
LaBranche A Mlle
Lacoste J
Lacio Cabanot
Lavesaigle M
Lacroix J
Lecourt L
Leger Michel
Lemle Louis
Limoni M E F
Lobrejot Raymond
Lobrejt Louis

Laffernadarie A A
Lascomer Joseph
Lavie J
Le Vilsbourere E F
Lecoy Pierre
Le Pelley A
Lefort M
Lemaire
Leonard Edgar
Leroux Henri
Lespes Vve Mme
Lorimier J C
Lugeoer H

M

Mally Henry
Marmeor
Martin E
Matrengo S
Matiool Jules
Matthieu F F
Matthieu Mme
Maurepas, harbor
Maynard Mme
Morel A
Morvan F J Mlle
Moreau B

Manderé Jean
Manower J
Marin Mlle
Marmont Jean
Martinez Benjamin
Marchand J Mme
Maureau, harbor
Mayeux C Mme
Moll John
Monsaux Pierre
Mucio F

Marquet
Masson Etienne
Maurrasse L
Mercadier
Mercadier Vve U
Manessse Pierre
Maurrasse L Omer
Mollet Adolphe
Mouton A
Morel O
Mussica Franc

N

Neville M Mlle

Neyrou Auguste

Neville J A

O

Orizet Aristide

P

Patin Baptiste
Parrett F
Poullan Alfred
Perrot André
Pice Joshua

Plagnat Xavier
Paguette Peter
Parlange L
Pryse Justin
Prudhomme P

Pareti Nonobatista
Perlier Jacques
Parre Jean
Pellissier Jean
Pichon M H

R

Raymond Ernest
Renaud E Mme
Rousel A
Rous C W

Ramida H H
Regnault André
Rimbl Adolphe
Roman D J Mlle
Revtir Raphaël

S

Samuel Bernard
Selem Berdine
Soligicich F
Sosan A

Sarrey S Mme
Savelgny Vs Mr
Sentet Ch
Sumere Jean

Shancellor F
Stein F
Sokolicki M
Stanislas M

T

Tasken C Mme
Trancoso Sertz
Tavigne Paul

Trabeo C A
Trabeo Vs M Me
Talaza Paul

Trailland Augusto
Turner F

V

Vaucocre Baly
Vilsaint Vve Félix
Villers C Mlle

Vignié Norbert
Vignes Félix
Vignaux Nanzio

Vaillergot M J Mlle
Vaudrecourt
Vincent Adolphe

W

Wed Augusto

W

Zo Breecho

INITIALES.

MM les officiers et membres de la Société de Bienfaisance alsacienne et lorraine sont convoqués pour le mardi 16 du courant, à 7 heures du soir, au local de la Société, rue de Chartres, 73.

E. W. TALIAFERRO,
Maître des Forts.

Compagnie d'Assurance de L'UNION
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exige la loi.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1866.....

Primes sur les risques d'incendie	$122,307 94
" " " de rivières	81,721 16
" " " de mers.....	28,228 70[illegible]
	232,257 80
En moins, primes remboursées..	3,685 44
	228,572 36
Primes expirées le 30 avril 1866.....	30,279 30
	258,899 74

Portes payées dans la même période, savoir:

Pertes sur les incendies.....	$26,618 79
" sur les rivières.....	35,000 00
" sur les mers.....	2,000 00
Total des pertes.....	63,256 64
Ré-assurance.....	7,516 30
Dépenses, frais, salaires, agences, impôts, comptes et pertes [illegible]	54,301 25
Taxes et Revenu internes.....	7,564 72
Quatre pour cent sur [illegible]	4,894 97
En réserve, pour laquelle non encaissé.....	39,947 15—226,871 64
Bénéfice net.....	$41,939 30

Actif de la Compagnie tel comme suit:

Billets à ordre garantis par hypothèque.....	139,129
Prêts garantis par hypothèque.....	6,700 16
Billets garantis par actions.....	27,844 12
Effets; par actions.....	20,300 00
Actions, bons et autres garanties.....	12,750 00
Intérêts dus.....	12,724 67
Comptes individuels en cours.....	13,171 37
Propriétés immobilières.....	27,000 00
	260,369 32

Le crédit bilancé est une copie exacte, tirée des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
M. CRAWFORD secrétaire.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle Orléans
Assortment et signé purement mot, ce 9 mai 1866.
J. MAGNE, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré, en faveur des actionnaires, un dividende de quatre pour cent, payable à la caisse, Lundi dividende sera porté au crédit de stock nouveau.

Il en est ordre réuni de payer SIX pour cent d'intérêt, sur les certificats non payés de scrip, aux porteurs d'actions enregistrées, le 15 du courant.

La Compagnie continue d'assurer contre les pertes dans les mers, des risques, et contre les pertes ou les dommages occasionnés par l'incendie, aux taux courants de prime, et remboursera vingt pour cent aux personnes qui se font assurer.

DIRECTEURS:

A. H. Kimer,	B. Génécin,
A Chiapella,	B. W. Gedney,
B. W. Adams,	W. H. Gedney,
C. Kohn,	T. J. Fernandez,
J. A. Balmerat,	A. Boutin,
Jos. J. Adams,	A. Bonneau,
W. Barbin,	J. Goldstein
mai1—26 fr août	S. Saloy.

Compagnie d'Assurance MUTUELLE DES MARCHANDS.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à un charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1866, y compris les primes non expirées de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie.....	$988,168 60
Sur les risques de rivières.....	811,128 00
Sur les risques de mers.....	347,202 22
Total des primes.....	$1,794,554 22
En moins—Primes non expirées le 31 mai 1866.....	298,554 30
	$1,515,999 92

Montant net des primes le 31 mai 1866.. $1,515,999 92

Pertes payées pendant l'année:

Sur les risques d'incendie.....	$ 262,502 15
Sur les risques de rivières.....	339,530 39
Sur les risques de mer.....	331,522 36
Taxes.....	178,026 39
Réassurance, Fraîde et [illegible]	78,206 70
Rembourse, 10 et 15 pour 0/0	70,202 76
	$1,260,160 69
Intérêts, moins dépenses.....	255,839 23
Bénéfice net.....	$ 491,986 84

Montant net des primes au 31 mai 1866 $1,515,999 92
Moins montant des primes payées sur les quelles il a été remboursé 10 et 15 pour 0/0 [illegible] 70,202 76
Montant des primes participant aux bénéfices..... $1,445,796 64

Etat de la Compagnie tel comme suit:

En caisse.....	$ 226,426 27
Propriétés immobilières.....	147,081 29
Billets garantis par hypothèques.....	28,500 00
Billets garantis par nantissements.....	28,847 15
Actions de Banques.....	176,797 50
Primes en voie de perception.....	118,197 44
Intérêts dus.....	14,137 44
Scrips d'autres Compagnies d'assurances..	1,200 00
Actions de la Compagnie du Gaz.....	1,600 00
Actions de la Presse "Levee Steam".....	1,000 00
Actions de Dry Dock Louisiane.....	5,000 00
Actions de la Compagnie du Gas.....	3,000 00
Bons de la ville.....	31,000 00
	$1,004,000 00

En mains:

Intérêts dûs et non réalisés.....	$31,372 00
Intérêts à payer en juillet.....	189,683 00
	$220,560 44
Scrip de 1858 payable en juillet	139,623 00
Primes non échues le 31 mai 1866.....	291,814 00
Actif net.....	$1,101,599 91

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 8 juin 1866.

Il a comparu devant moi, ce jour juin 1866, premier mai prédit, page de prin. dans et pour la dite paroisse, Thomas Jones, Jr., Secrétaire, et Edward Richardson, Président de la Compagnie d'Assurance de la Mutuelle des Marchands, lesquels comme ont déposé et dit, savoir: que les faits contenus dans l'état ci-dessus sont vrais et que cette compagnie a réellement et bonâ fide [illegible] le montant de scrip émis par elle.

JOHN PEMBERTON, Président.
THOMAS JONES, Jr., Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, ce 8 juin 1866.
EDWARD W. COLLINS,
Notaire Public.

Compagnie d'Assurance MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à son charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1866.....

Primes d'incendie.....	$ 1,027,389 43
Primes de rivières.....	586,451 64
	1,613,841 07
Montant des primes expirées	674,772 6.
Portes payées et estimées.....	
Pertes d'incendie.....	$ 1,027,389 43
Pertes de rivières.....	586,451 64
Pertes de mers.....	349,353 36
Taxes payées sur les risques.....	31,111 22
Réassurances payées.....	61,207 21
Dépenses générales, intérêts et salaires des officiers.....	169,168 0[illegible]
	679,730 21
Bénéfice net.....	$ 339,751 31
Montant des primes participant au bénéfice net.....	664,711 60

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets garantis par hypothèques.....	$ 98,345 00
Billets garantis par actions.....	28,250 00
Effets.....	21,163 21
Propriétés immobilières.....	20,000 00
Actions de la Compagnie du gaz.....	1,600 00
Actions de la Presse.....	79,000 00
Actions de la Compagnie de Dry Dock..	10,000 00
Primes en voie de perception.....	118,000 11
En caisse.....	297,440 00
	$ 673,797 32

Le bilan qui précède est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS JONES, Président.

Assermenté et signé devant moi, ce 8 juin 1866.
EDWARD W. COLLINS,
Notaire Public.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
Des Facteurs et des Commerçants de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, RUE CARONDELET No. 30.

CETTE Compagnie continuera d'assurer des polices sur les PERTES sur les AVARIES causées par les incendies et contre les PERILS des MERS et des RIVIERES, aux taux courans de prime.

Les livres de souscription au capital de la Compagnie est encore ouvert au bureau de la Compagnie, pour ceux qui désirent prendre des actions dans le DIVIDENDE AU COMPTANT, avantage que donne la Charte de la Compagnie.

—DIRECTEURS—

JAMES HEWITT, de la maison Hewitt, Nutter & Co
JOS. W. CARELLE, de la maison Carrell, Hoy & Co
W. A. JOHNSON, de la maison W. A. Johnson & Co
C. W. BURBRIDGE, de la maison Burbridge & Co
J. I. NOBLE, de la maison Battle & Noble.
MOSES GREENWOOD, de la maison M. Greenwood & Son.
ALFRED S. HUNTINGTON, de la maison Huntington & Co.
J. G. BROWN, de la maison Cummings, Brown & Co.
JOHN PUELPS, de la maison John Phelps & Bro.
MARSHALL J. SMITH, de la maison Marshall J. Smith & Co.
I. CAULFIELD, de la maison Kreg & Caulfield.
JOHN CHAFFE, de la maison John Chaffe & Bro.
H. D. TERRY, de la maison Terry, Terry & Co.
J. D. BLAIR, de la maison J. D. Blair & Co.
W. SCOTT, de la maison Scott & Co.
WM. BALL, de la maison Wheelock, Fisbey & Ball.
ALF. H. ISAACSON, de la maison Isaacson, Seligman & Co.
SAMUEL E. MOORE, de la maison Samuel E. Moore & Co.
WM. H. HERRING, de la maison Wm. H. Herring & Co.
H. McNEIL VANCE de la maison Eyres, Vance & Co.
HUGH McCOLL, ROBERT PITKIN,
S. TULLIS,
MICHEL MUSSON,
HARMON DOANE, Vice-Président,
ED A. PALFREY, Secrétaire. 2 mois—fin

GERMANIA
Compagnie d'Assurances.

Nouvelle-Orléans.

Capital $200,000,

Avec privilège de le porter à $300 000.

CETTE Compagnie assure contre l'incendie, les rivières et les Mers. Le Terre et Mer. Elle a fait [illegible] pour cent comptant sur les primes sur tous meubles de place.

C. F. FORSTER, Vice-Président. D. MICHEL, Président
E. MAIER, Secrétaire.

Directeurs:

J. H. Kimer,	F. Wirth,
W. B. Schmidt,	Geo. Merz,
F. A. Lulling,	Jacob Strauss,
H. Brahn,	G. L. A. Meyer,
R. Zahenbier,	Chas Bendix,
Chas Forster,	Chas Lotz,
F. F. Kinnapp,	H. Bisner,
C. F. Forster,	F. F. Merle,
F. Poth,	G. H. Karsdiecker,
H. W. Schwartz,	Julius Tiemann,
H. Michael,	F. Eichert,
Aug. Koehle,	E. Cimon,
Assurance.	

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—OCTOBRE 1866.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:—ceux ou décès ou d'absence leurs noms ou commissionné ne sont pris d'en donner avis au consulat.

Antoine	Inconnu, Mme veuve, née
Aubert, Michel	Louise Jeanne Charlotte
Agasset, Jules	L
André, Jules	Lamegrenne, Louis-Dominique
B	Leroy, Philippe-David,
Bérenger, François, originaire de la Ciotat	alias P. L. Richard
Bonnaffé, J J	Loustalot, Jean
Bonnefoy, Jean	Lacaze, Jean
Bonnefoy-Tirville, Jules	Laugeé, André-François
Bernard, Jacques	Laval, Eugène
Bonnemel, Mme veuve	Léon, Antoine, de la paroisse de la Nouvelle-Orléans (Lusi)
Boutron, Rose Sophie	Lafargue, Léon
Bonnet, Théodore-Eugène	M
C	Martin, Mme Jean-Louis, née Julie Mallet
Chabaud, Jean	Mandeville, Alexandre, de la Nlle-Iberie (Lusi)
Cazeaux, Eugène-Henry	Maréchal, Antoine
Cazeaux, Mme, née Delphine Rolfi	N
Cazeaux, Mme, née Ontildemetis Bron	Nonnenmacher, Denis
D	Olivera, Baptiste
Drouet, la famille, de Jeffer-son (Louisiane)	P
Dupuy de Lôme, Pascalis, Henri, ne speut	Pérochaix, Jean-Baptiste
Gothenbach, Mme	Pierre, Antoine Ambroise
Gérondeau, Jean-Baptiste Alphonse	Perrin, Michel
Giroux, Jean-Baptiste Alphonse	Poujol, E
Gilbert, Théodore	Pichelin,
Guillemot, François, forge-ron	Pibleau, Fortuné
Gerber, François	Prioli, Charles Alexandre
	R
	Rougon, Bernard
	S
	Schneider & Schreiber
	Sibill, Maurice
	Sourd, Mathieu
	T
	Thomas, Jean-Pierre, originaire de Bourdeaux (Martinique)
	Tuste, Mme, née Marie Elisabeth
	V
	Voisin, Jean, marchand-de-vins

La Chancellerie du Consulat de France, site rue St-Louis, No 11, entre les rues Chartres et Royale, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Le Consul,
E. J. F. Froidevaux contre ses créanciers.
Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans
No 17,673.

ETAT DE LA LOUISIANE—Ordre.—Avis est donné aux créanciers de l'insolvable et à toutes autres personnes intéressées, que la cession des biens de E. J. F. Froidevaux a été acceptée par la Cour au profit de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers aura lieu, au bureau d'Adolphe Roudanez, notaire public de cette ville, mardi, 16 octobre A. D. 1866, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires de l'insolvable; que tous les huissiers judiciaires soient requis de présenter et ses bans sont respectivement et que Mr. A. Roudanez soit nommé représentant, et les créanciers assemblés.

Par ordre de la Cour.
A. D. BERNUDY,
Greffier.

Nlle-Orléans, 13 septembre 1866.
J. F. DICK,
Deputé-Greffier.

Succession de VEUVE. DE GRISOLFS—No 20,698.

DEUXIEME COUR de District de la Nlle-Orléans.—Attendu que la succession de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains remis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
P. R. O'ROURKE,
Greffier.

GLACOMO CUNEO vs WM H. DANENHEIMER.

CINQUIEME COUR de District de la Nlle-Orléans, No 18,496.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par la Cour susdite, en date du 3 septembre 1866, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai en la Nlle-Orléans, le 13 octobre 1866, à midi, à la vente publique des propriétés dont description suit:

Un terrain situé dans la ville susdite, dans le Premier District de cette ville, faisant partie des Nos 28, Deux et Trois dans l'île bornée par le Bayou St Jean, Ernie, Conseil des Monnaies sur quatre-vingt-neuf pieds de profondeur, le tout conformément au dit plan, savoir: le No Un trente-six pieds dix pouces cinq lignes de face à la rue Thalie sur quatre-vingt-quatre pieds quatre pouces cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles du front des terrains No Deux, Trois et Quatre, tels que dessinés sur le plan susdit, avec les bâtisses et améliorations dessus construites.

Conformément au dit plan, savoir: le No Un trente-six pieds dix pouces cinq lignes de face à la rue Thalie sur quatre-vingt-quatre pieds quatre pouces cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles du front des terrains Nos deux, Trois et Quatre, tels que dessinés sur le plan susdit, avec les bâtisses et améliorations dessus construites.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif
de la Paroisse d'Orléans.

Succession de Mme JANE KING alias KINGSBURY. No 27,259.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Samuel Jamison a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feue Jane King alias Kingsbury, décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
P. R. O'ROURKE,
Greffier.
12oct—17 20

Succession de GIRARD CRAMER et son épouse LEMEATTE CRAMER.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que C. M. Bisbee a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administrateur à la succession de feus Girard Cramer et son épouse, décédés intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
P. R. O'ROURKE,
Greffier.
9 oct—17

Succession de JEAN MARIE PLACE—No 27,350.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Jean Mulet a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession feue de feu Jean Marie Place, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
P. R. O'ROURKE,
Greffier.
8 oct—17

Succession de JEAN FRANÇOIS REZEAU.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT, de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Henry F. Rochelle a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Jean François Rezeau, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
P. R. O'ROURKE,
Greffier.
8 oct—17

Succession de JEAN FRANÇOIS DUPLANTIER—No 27,386.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT, de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Henry F. Rochelle a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Jean François Duplantier, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
P. R. O'ROURKE,
Greffier.
8 oct—17

Succession de JAMES FILIU et son épouse.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Théodule Dronet a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feus James Filiu et son épouse, décédés intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
P. R. O'ROURKE,
Greffier.
8 oct—17

Succession de JEAN MARIE PLACE—No 27,350.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Jean Mulet a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Jean Marie Place,